

Compte Rendu de la FS-SSCT du 30/06/2026

Vos élus CFTC-CFDT :

Frédéric SCHMITTER (Titulaire) cftc.dgfp.01@gmail.com

Claire DESGOUTTE (Suppléante) claire.desgoutte@dgfp.finances.gouv.fr

Les points principaux de cette instance étaient la présentation du budget 2026, les formations de la FS pour 2026 qui ont été soumis au vote. Les autres sujets seront évoqués également ci-dessous.

Ont siégé : **CFTC-CFDT**, Solidaires, FO, CGT.

=> Déclarations liminaires : **CFTC-CFDT**.

Budget et formations 2026 de la FS-SSCT (pour avis) :

Le budget 2026 a été communiqué tardivement à cause du retard parlementaire pour le vote de la Loi de Finances 2026. Malgré une baisse, ce budget permet de tenir un programme de formation et d'équipement correct. Différents stages ont été, sont et seront proposés sur des thématiques variées comme en 2025 : TMS et gestion du stress, handicap, code de la route, PSC, ...

Des exercices incendies seront effectués.

Des achats de matériels et des tests sont en cours : ventilateurs de plafond, souris ergo, gilets rafraîchissants (sous réserve de l'avis du médecin de prévention),...

Les achats seront effectués en fonction des résultats de ces tests.

Vos élus CFTC-CFDT approuvent toute mesure qui pourrait avoir un impact positif sur l'ambiance thermique des bâtiments de nos services. Il reste qu'au vu de l'âge et de la configuration de ces infrastructures, la seule vraie solution efficace réside dans la climatisation de ces bureaux et espaces collectifs. Le reste ne sera que des pis-allers qui n'apporteront pas de réel confort mais juste un moyen de vivre moins mal lors des fortes chaleurs. La température joue un rôle capital sur la capacité au travail de chacun. A partir de 26°C, une baisse significative des capacités humaines est constatée. Au-delà de 30°C, des études montrent une baisse de 30 à 40 % de la productivité, sans oublier les conséquences sur la santé des agents. Si l'on veut pouvoir éviter la climatisation, il faut construire des bâtiments adaptés et conçus pour faire face aux fortes variations climatiques. Avec le « tout à l'économie » par densification de l'existant, nos décideurs politiques et nos administrateurs de Bercy ne semblent pas emprunter ce chemin-là...

Votes sur le budget et les formations 2026 : POUR à l'unanimité.

Incidents signalés :

-Des dégradations sont encore constatées sur des véhicules d'agents dans le parking souterrain du SIP de Valserhône. Vos élus **CFTC-CFDT** ont demandé que des mesures soient prises afin d'endiguer ce phénomène.

-Incivilités (guichet, téléphone, mail) : le Directeur par intérim informe qu'il fait envoyer systématiquement un courrier signé de sa main aux auteurs.

Tableau de bord de veille sociale (TBVS) :

-L'indicateur du télétravail montre une hausse du nombre d'agents qui optent pour ce type d'organisation.

-Celui du taux de couverture des emplois est en légère baisse (-4,95% pour atteindre 86,08%). Cela met en évidence les vacances d'emplois. Dans un département sous-administré c'est un problème car le travail repose sur les agents présents déjà en sous-nombre. On verra en 2027 ce que révélera en la matière le passage à l'ETP cette année.

-Augmentation du nombre (+4,95%) et du volume (+28,79%) des écrêtements d'heures. Les Chefs de services sont alertés pour examiner la situation des agents concernés.

Pour vos élus CFTC-CFDT , seul un abondement de l'effectif des services est en mesure de permettre une amélioration de ces indicateurs. Maintenir des vacances d'emplois dans un département sous-administré est un comble si ce n'est du cynisme. Il était espéré un rebasage positif au passage à l'ETP en lieu et place du Tagerfip, ce sont des emplois en moins que nous avons subi ... !

Journée de prévention cardiovasculaire :

28 personnes sont venues s'informer sur les risques et maladies cardiovasculaires. Journée information et « dépistage » organisée par l'Union Régionale pour la Prévention en Santé (UROPS). L'ensemble des participants ont apprécié les infos, le dépistage individuel et les conseils.

Déclinaison départementale du plan d'action égalité professionnelle Femmes/Hommes :

La Direction présente les axes principaux déclinés du plan national disponible sur Ulysse. Information locale : désignation de la référente égalité professionnelle : Laetitia ALLEGRE.

Info carrières et promotions : la DG met en œuvre l'action 1.4 du plan égalité professionnelle, consistant à instaurer un délai de 3 mouvements pour les agents C lauréats du CIS (B) ou sélectionnés à la liste d'aptitude de C en B. Cette mesure de gestion est créée pour inciter les candidatures, notamment des femmes, en leur permettant d'avoir ainsi plus de chance d'obtenir le département de leur choix.

Vos élus CFTC-CFDT sont satisfaits que des mesures soient enfin prises pour lever certains freins à la promotion que sont les risques liés à la mobilité. Pour autant, nous serons attentifs à ce que cela ne conduise pas à une perte de poste budgétaire à l'avancement si des agents promus venaient à sortir du vivier des 3 mouvements, sans avoir obtenu satisfaction.

Vos élus CFTC-CFDT ont une nouvelle fois demandé que l'action 4.4 du plan national soit mise en œuvre par l'installation de distributeurs de protections hygiéniques dans les toilettes des femmes dans tous les bâtiments de nos services du département.

Installation de la Paierie au 5 Grenouillère :

Le plan fourni ne donne aucun détail de cette installation. Les locaux seront aménagés avec un grand open space (106 m²) pour les agents, incluant l'adjointe du service. Organisation apparemment souhaitée par les agents.

Vos élus CFTC-CFDT sont dubitatifs sur un tel aménagement. Par nature, nous ne sommes pas favorables aux open-spaces car les études montrent une fatigue accrue des agents par une sollicitation sonore permanente tout au long de la journée. A cela s'ajoute le manque d'intimité et le risque d'indiscrétion. Nous serons attentifs aux retours que les agents de la Paierie pourront nous faire de cette expérience.

Installation du PDP et du PDE suite à la fermeture du PCE :

Le Pôle Départemental de Programmation arrivera au 3^e étage de la Direction avant le 31/08/2026. Le Pôle Départemental d'Expertise arrivera au SIE antenne de Bourg en Bresse à la même date.

Les élus remercient le BIL pour tous les travaux effectués et à venir, pour les déménagements et les installations des services déplacés.

Questions diverses :

- Prochain GT incendie ?

Réponse Direction => reporté au 22 septembre 14h sous réserve.

- Avenir de la TAM-RAP, des rumeurs circulent ?

Réponse Direction => les rumeurs, quelles qu'elles soient, sont infondées. Ce service n'est pas remis en question.

- Travaux à l'accueil du SIP de Bourg en Bresse ?

Réponse Direction => Pas avant septembre pour des raisons d'agenda des entreprises sollicitées.

- Le sèche main électrique des toilettes hommes du 1^{er} étage de la Direction est trop haut.

Réponse Direction => On va voir s'il est possible de le faire réinstaller plus bas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13h20.

